



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E128603

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2024

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 6 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2009B00402

Siret : 511 749 509 00036

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5402100

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21441984204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21441984204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : HUMEAU CHARLES

11 RUE DES CONSERVERIES
85100 LES SABLES D'OLONNE

Téléphone : 02 51 67 12 04

Portable : 06 88 29 37 78

Fax :

Site Internet : www.charleshumeau.fr

E-mail : contact@charleshumeau.fr

Responsabilité légale :

HUMEAU CHARLES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/05/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.